

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mai 2025

---

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3434

présenté par

M. Kasbarian, Mme Liliana Tanguy, M. Cormier-Bouligeon, Mme Ronceret, Mme Le Peih et  
Mme Marsaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 36, substituer au mot :

« respecte »

les mots :

« s'inscrit dans ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le respect des objectifs du plan national Ecophyto ne peut se décliner strictement au niveau de chaque exploitation agricole compte tenu de la plus ou moins grande disponibilité de solutions alternatives selon les productions végétales.

Aussi, l'amendement vise à prévoir que le plan pluriannuel du conseil stratégique s'inscrive dans les objectifs du plan, et non les respecte strictement.